



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES  
AMBASSADE DE FRANCE EN SYRIE

## FICHE SYRIE

### **I- Organisation de l'enseignement supérieur**

Le secteur universitaire public syrien est constitué de 5 universités comprenant 108 facultés et une vingtaine d'instituts supérieurs implantés dans les principales villes du pays (Damas, Alep, Lattaquié, Homs et Deir-Ezzor, depuis septembre 2006), et d'un réseau de 134 Instituts moyens, l'équivalent de nos I.U.T, dont 34 sous la tutelle du MES et les autres sous celles de différents ministères. L'Université de Damas est la plus ancienne, puisqu'elle fut fondée en 1923, (on n'y enseignera que la Médecine et le Droit jusqu'à l'indépendance), celles d'Alep, de Lattaquié et de Homs furent créées respectivement en 1958, 1971 et 1979. En 2008 est prévue l'ouverture d'une nouvelle université à Tartous.

Ces universités accueillent plus de 500 000 étudiants aujourd'hui (soit deux fois plus qu'en 1980) dont 130 000 dans l'enseignement à distance, et environ 6 000 professeurs et chercheurs ; 28 000 jeunes fréquentent les Instituts moyens, qui préparent à différentes spécialisations techniques (ainsi qu'au commerce pour le quart de leurs effectifs). L'Université de Damas accueille à elle seule la moitié des étudiants, celle d'Alep 30% (Lattaquié :13 %, Homs : 7%). Il est à noter que la proportion des étudiantes a doublé depuis 1970 pour atteindre 49% des inscrits— De source syrienne, en 2005, le budget consacré à l'Enseignement supérieur constitue environ 3.4% du budget de l'Etat, soit 15,9 milliards de livres.

Un décret présidentiel autorise depuis juin 2003 l'ouverture d'universités privées en Syrie. On retiendra les deux plus importantes et plus dynamiques : l'université de Qalamoun située à 80 km au nord de Damas et l'université Arabe Internationale à 50 km au sud, ainsi que l'université Al-Hawash dans la région de Homs, spécialisée en cosmétologie. À noter qu'en 2007, le ministère a décidé de renforcer son contrôle pédagogique sur ces établissements au nombre de 14 aujourd'hui, réunissant environ 30 000 étudiants.

#### Écoles Supérieures

Elles regroupent environ 12 000 étudiants.

L'ISSAT (Institut Supérieur de Sciences Appliquées et de la Technologie), dont la création a été impulsée avec le soutien de l'Ambassade de France dans les années 1980 (les premiers étudiants ont été formés dans nos grandes écoles et sont devenus professeurs dans l'établissement) accueille des élèves ingénieurs recrutés parmi les meilleurs bacheliers syriens. Une fois leur scolarité achevée, ceux-ci ont pour vocation d'être employés par le CERS (Centre d'Études et de Recherches Scientifiques) ou dans de grandes entreprises publiques.

À noter également la création (en janvier 2004), sur fonds syriens et en collaboration avec l'ENA, d'un Institut national d'Administration (avec présence d'un assistant technique français) et, à l'aide de fonds européens (14 millions €), d'une École de formation au commerce, HIBA (Higher Institute for Business Administration). Cet institut autonome prépare entre autres à un MBA en coopération avec l'université de Bordeaux IV. C'est avec l'INA la pépinière des futurs cadres de la réforme politique et économique de la Syrie.

### **II- Organisation des études et enseignements dispensés**

L'année universitaire est divisée en deux semestres, clos par une série d'examen partiels en janvier et juin. La licence s'obtient à Bac+4. On notera que les études durent 6 ans en Médecine et 5 ans en Médecine dentaire, Pharmacie, Génie civil, Agriculture, etc.

À l'issue de la licence, on prépare le « diplôme supérieur » (Bac+5), le « master » (Bac+6) avec rédaction d'un mémoire et le doctorat.

Les étudiants inscrits en « diplôme supérieur » et en « magistère » n'étaient encore que 4 000 dans tout le pays en 1994 - 1995, leur nombre est passé à 11 000 en 2003. Les disciplines accueillant le plus d'étudiants

étaient, en 2003 les sciences de l'ingénieur, la médecine et les lettres. En 2003, 467 étudiants préparaient une thèse de doctorat en Syrie.

D'après le Ministère de l'Enseignement supérieur, pour l'année universitaire 2007-2008 (chiffres disponibles en 2008), les étudiants se répartissaient comme suit entre les différentes disciplines proposées par les universités :

- Lettres et sciences humaines :	40,25 % (baisse de 10%)
- Sciences de l'ingénieur :	10,6% (baisse de 1%)
- Sciences médicales :	6,2 % (+ 1%)
- Sciences « dures » :	8,15 %
- Économie et gestion:	7,85% (-0,5%)
- Agronomie :	3,11 %
- Droit :	9,8 % (- 1%)
- divers :	14,04%

Les études universitaires en Syrie sont quasi gratuites et sont accessibles aux jeunes bacheliers en fonction de leur mérite. Le Conseil de l'Enseignement Supérieur établit un barème de notes minimales à obtenir pour être admis à étudier en université. Ainsi en 2004, il fallait, pour un bachelier, avoir obtenu 223/240 pour être admis en médecine, 231/240 en médecine dentaire ou en pharmacie, 227/240 pour le génie civil, 171/240 pour la littérature anglaise et 140/240 pour la littérature française.

Les résidences universitaires accueillent environ 12 500 personnes aujourd'hui. Des prêts destinés aux étudiants aux revenus modestes et versés sous la forme de mensualités sont accordés par l'État : les étudiants doivent commencer à rembourser 18 mois après l'obtention de leur diplôme. 200 à 300 étudiants étrangers, principalement arabes et africains, sont admis chaque année dans l'enseignement supérieur syrien et bénéficient des mêmes privilèges que les nationaux.

### **III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

Les universités syriennes offrent une large palette de formations et les enseignants sont très nombreux à avoir suivi une formation de troisième cycle à l'étranger, en particulier en France. Apprécier aujourd'hui la qualité de l'enseignement dispensé est difficile, compte tenu de l'absence de données quantitatives fiables et de critères reconnus d'évaluation (Un système d'assurance qualité est en train de se mettre en place, en particulier à travers un programme Tempus conduit par le CIEP).

La massification des effectifs d'étudiants, notamment en premier cycle, est indéniablement un facteur de dégradation de l'efficacité de l'enseignement et la cause principale des faibles taux de réussite aux examens dans les facultés.

Par ailleurs, le bas niveau de salaire des enseignants n'incite pas les étudiants à choisir la carrière universitaire, les rémunérations dans le secteur privé étant en effet souvent beaucoup plus élevées. Malgré le fait qu'en 2006, une revalorisation de la grille universitaire des professeurs ait été mise en place qui peut aller jusqu'au doublement du salaire.

Malgré ces difficultés, et à la faveur d'une conjoncture politique nouvelle et d'une relative ouverture économique, on assiste aujourd'hui à une tentative de réorganisation du secteur universitaire qui s'est concrétisée par la promulgation de nouvelles lois sur l'enseignement supérieur et en particulier en 2008 la possibilité donnée aux universités publiques de percevoir des frais de scolarité importants pour les diplômés conjoints.

L'ouverture d'universités privées sachant mieux s'adapter à une conjoncture difficile pourrait également accélérer les évolutions en cours.

### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur** **a) français**

Nous soutenons en 2009 19 formations menant à des masters ou des DU créées en coopération entre universités françaises et syriennes :

#### **A - à Damas**

1 - master en droit des affaires avec Paris II.

2 – diplôme d'études spécialisées en restauration et patrimoine avec la Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot

- 3 – Master en sécurité industrielle avec Poitiers.
- 4 – Master en banques/finances avec Bordeaux IV.
- 5 - MBA à HIBA (Higher Institute for Business Administration) avec Bordeaux IV.  
Ce diplôme accompagne un « e-MBA » de l'université Paris Dauphine.
- 6 – Master en télécoms avec « Télécoms Bretagne » à Brest.
- 7 - master en développement urbain durable avec Marne La Vallée.
- 8 – 3 masters de traduction interprétariat .

#### **B - à Alep**

- 11 - master en informatique avec l'INSA de Lyon
- 12 – master en génie biomédical également avec l'INSA.
- 13 – master en sécurité alimentaire avec « Agrocampus Rennes » et l'association « AGRENA ».
- 14 – DIU de sénologie et attestation de mammographie avec Paris XI et Nancy
- 15 – Master de FLE avec PARIS III.
- 16 – Master en traduction

#### **C – à Lattaquié**

- 17 – master en environnement marin avec Perpignan.
- 18 – master FLE.

#### **D – HOMS**

- 19 – master FLE.

L'ambassade apporte son aide à ces diplômes essentiellement dans l'ingénierie pédagogique de départ et ensuite pour le fonctionnement (missions et invitations pour les enseignants et quelques étudiants lauréats, un peu de documentation. Ce financement est complété par celui des universités syriennes, et souvent par l'AUF et des projets européens Tempus, ainsi que par des fonds privés.

Depuis le début 2009, un décret présidentiel autorise les universités à percevoir des frais de scolarité pour les diplômes conjoints, ce qui va permettre d'aller plus rapidement vers l'autonomie financière.

À ces diplômes conjoints, il faut ajouter des projets de recherches scientifiques menés en coopération entre universités des deux pays. Ces projets sont en particulier forts dans les domaines de l'agronomie (avec l'INRA et le CIRAD), de la géologie et de la santé.

Les universités syriennes envoient également la plupart de leurs professeurs assistants préparer un doctorat en France (150 environ par an).

Les universités privées commencent également à se tourner vers des universités françaises pour la mise en place de leurs masters et pour créer de nouvelles filières. L'Ambassade les accompagne dans leurs démarches

#### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur** **b) d'autres pays, notamment européens**

Les universités syriennes ont de nombreuses coopérations internationales avec l'ensemble des pays du monde. Elles sont toutefois tournées d'abord vers la France et, à un degré bien moindre, vers l'Allemagne et l'Angleterre. La coopération se développe vers la Chine et l'Inde.

L'université autonome de Barcelone participe au MBA de HIBA cité plus haut, et celle de Tunis au DIU de sénologie.

La concurrence par rapport à la France est donc encore faible.

#### **V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-syrienne**

Les nouveaux axes de coopération pour les prochaines années sont :

- la mise en place de cotutelles de thèse
- la création de formations universitaires courtes (BTS et DUT)
- la création de masters dans les universités privées
- la consolidation financière des formations existantes (autonomie)
- le développement de la recherche scientifique en liaison avec des laboratoires français

## **VI- Contacts utiles**

Jean-Louis LAVEILLE – Attaché de coopération universitaire, scientifique et technique –  
Courriels : [directrcf@mail.sy](mailto:directrcf@mail.sy)  
[jean-louis.laveille@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-louis.laveille@diplomatie.gouv.fr)

Mise à jour : 11 juin 2009